



Grand Galop : Une boutique équestre ouvre ses portes à Baie-du-Febvre

Nicolet, le 16 août 2021 – Une nouvelle boutique équestre vient tout juste d'ouvrir ses portes à Baie-du-Febvre. C'est l'entrepreneure, Violaine Côté, qui se cache derrière Grand Galop. Cette boutique se veut à la fois un magasin d'équipements pour les chevaux et les cavaliers et à la fois une boutique d'idées-cadeaux de produits locaux.

Située au 39, rue de l'Église à Baie-du-Febvre, Grand Galop offre à sa clientèle équestre tout ce dont elle aura besoin. « Il va y avoir de tout pour les chevaux, des produits et de l'équipement, en plus des bottes de cowboy, des vêtements, etc. Je veux offrir des vêtements québécois et canadiens. Je veux également y ajouter une boutique que j'aime beaucoup située en Europe. Tout va se faire graduellement, je vais y aller avec la demande », mentionne la propriétaire de Grand Galop, Violaine Côté.

« La municipalité de Baie-du-Febvre accueille à bras ouverts ce genre d'initiative et nous sommes plus que ravis de voir encore une fois de la belle nouveauté sur notre territoire. Nous voyons une diversité accrue dans les projets des entrepreneurs de notre MRC et nous sommes très heureux que Madame Côté ait misé sur notre municipalité pour l'implantation de sa boutique », souligne le maire de Baie-du-Febvre, Claude Lefebvre.

Violaine Côté veut bonifier sa boutique grâce à une section d'idées-cadeaux et des articles en tout genre. « Sans que ça ait l'air d'un magasin général, je veux ajouter à la boutique une section idées-cadeaux pour faire connaître les artisans du coin. Je pense par exemple à un partenariat que je vais faire avec Laurence Beaulieu, qui confectionne des bijoux à Nicolet, ou encore avec l'entreprise autochtone, Invocation, qui offre des parfums et des huiles essentielles. Tous les items qu'on y retrouvera auront assurément un lien avec le monde équestre ».

À cette boutique de style Far West, on y retrouve aussi une foule d'accessoires mode passant par des sacs de créateurs québécois, portefeuilles, ceintures, chapeaux, etc. « Je ne suis pas le typique magasin de cowboy de style américain. Je veux que le client puisse se faire une personnalité bien à lui sans copier ce qui a déjà été fait ailleurs », poursuit-elle.

Elle souhaite continuer de découvrir des entreprises québécoises afin de bonifier sa boutique au fil des ans. « Parfois on va y aller avec l'offre de l'artisan. Des produits ne seront que de passage, tandis que d'autres seront des récurrents. Je souhaite que ma boutique démystifie le stéréotype que les vêtements pour cowboy sont un peu passé de mode. Je veux offrir de beaux items réalisés avec de beaux matériaux pour plaire aux jeunes de la relève ».

Pour le moment les ventes se font seulement en boutique. Bien que la vente en ligne demeure une possibilité, elle souhaite pour l'instant consacrer tout son temps à l'ouverture de sa boutique à Baie-du-Febvre.

Nom d'artiste

À la base, l'idée du nom Grand Galop vient du nom d'artiste de Violaine Côté. Elle confectionne des bijoux et des dessins au fusain, encre et plomb sous le thème des animaux et y ajoutera certainement à l'intérieur de sa boutique les œuvres qu'elle crée.

Grand Galop présentera toutes les informations pertinentes sur sa page Facebook « Boutique équestre Grand Galop ». Un site Internet sera également bientôt mis en ligne.

Des services utiles

Le projet Grand Galop représente un investissement total de 157 168 \$. En plus de sa mise de fonds, la promotrice a pu compter sur l'appui de la MRC de Nicolet-Yamaska, de la SADC de Nicolet-Béancour et Desjardins.

Également, Madame Côté bénéficie actuellement du programme de Soutien au travail autonome (STA) dispensé par Services Québec, une aide financière sous forme d'allocation hebdomadaire pour une période de 52 semaines.

- 30 -



BAS DE VIGNETTE

Violaine Côté la propriétaire de la boutique Grand Galop.

Source : Frédérique Gervais
Agente de promotion du territoire
MRC de Nicolet-Yamaska
819 519-2997 poste 2256
f.gervais@mrcny.qc.ca